

# Introduction

**LUC BOLTANSKI, LAURENT THEVENOT**

*Groupe de Sociologie Politique et Morale,  
Centre d'Etudes et de l'Emploi*

Cet ouvrage, dont nous avons annoncé la parution dans le précédent volume des Cahiers du CEE, série PROTEE, consacré aux *Economies de la grandeur*, rassemble différentes études, qui, tout en se tenant à une distance variable par rapport au cadre d'analyse proposé, reprennent le problème, central dans les sciences sociales, des formes de légitimité sur lesquelles peuvent s'appuyer les personnes pour fonder leurs critiques et justifier leurs accords en pratique. Cette question est abordée ici à travers une série de travaux empiriques qui ont en commun de mettre à l'épreuve le cadre d'analyse proposé antérieurement et, sur plusieurs points importants, de le compléter.

Parmi l'ensemble des recherches comportant des enquêtes de terrain qui ont accompagné la mise au point de ce cadre, nous n'avons retenu ici que celles d'entre elles qui présentent un intérêt particulier pour la socio-économie de l'entreprise. Il apparaît en effet clairement aujourd'hui que l'entreprise, loin de se réduire à un dispositif industriel efficace, doit être envisagé comme une organisation complexe impliquant des compromis entre plusieurs logiques d'action. La compréhension de son fonctionnement exige donc que soit pleinement reconnue cette diversité des formes de coordination impliquées et des modes de qualification des personnes sur lesquelles elle repose : capacité d'innovation et d'intervention originale ; fidélisation de liens de confiance dans l'entreprise ou avec la clientèle ou les fournisseurs ; gestion d'une image de marque et d'une communication ouverte ; solidarité, représentation collective et respect des procédures instituées ; sensibilité immédiate aux désirs changeants de la clientèle ; compétence technique, efficacité et maîtrise de l'avenir. La compréhension des bénéfices, mais également des tensions que suscite la confrontation entre ces différentes logiques suppose un cadre d'analyse rigoureux pour éclairer les rapports entre marché et coopération, entre sens de l'intérêt général et efficacité, etc.

Nous avons ainsi exploré la matrice présentant les différents types de compromis et de critiques engendrés par la combinaison entre les six logiques d'action. On pourra juger ici du caractère opératoire de cette matrice qui a constitué l'un des outils mis en œuvre dans les recherches présentées. Ainsi ont pu être favorisés les rapprochements entre des organisations qui sont souvent

opposées lorsqu'elles ne sont saisies qu'à travers une seule de leurs dimensions, processus industriel pour les entreprises de production ou intérêt général pour les administrations. Le cadre d'analyse utilisé permet de mettre pleinement en lumière la nécessité, à laquelle doit se soumettre chacune de ces organisations pour survivre, d'intégrer des logiques qui paraissent étrangères, en apparence, à la définition des objectifs le plus souvent invoqués. Ainsi sait-on aujourd'hui qu'une entreprise dont toutes les ressources seraient mobilisées dans un objectif de production techniquement efficace ne serait pas la mieux placée pour s'adapter à l'environnement.

On comprendra donc qu'il nous a semblé éclairant de confronter à des études qui portent sur des entreprises proprement dites, affrontées à des problèmes d'innovation (P. Boisard, M.-T. Letablier), de fidélisation des liens marchands (F. Eymard-Duvernay), ou encore par exemple, dans le cas de la banque de crédit mutuel étudié par A. Wissler, de tension entre les solidarités locales et l'ajustement au marché, des recherches qui prennent pour objet des organisations, par exemple des établissements scolaires (J.-L. Derouet), des services municipaux (C. Lafaye), ou encore des grands services nationaux comme la SNCF (P. Corcuff) ou l'INSEE (F. Kramarz). Ces organisations sont le plus souvent, aujourd'hui, confrontées à l'entreprise ou même, ce qui fait l'objet de débats et de controverses dont ces recherches se font l'écho, assimilées à des entreprises d'un type particulier. La présence parmi ces logiques d'action que nous avons retenues, d'un registre renvoyant directement aux exigences de la technique (registre industriel) et d'un registre mettant en valeur l'expérience et les liens locaux (registre domestique) a favorisé l'approche des processus d'innovation technique (L. Thévenot) qui ont pu être saisis dans toutes leurs dimensions en tenant compte à la fois de leurs aspects proprement technologiques et du savoir-faire qu'elles réclament de la part de ceux qui les conçoivent.

Le genre de faits que nous avons cherché à recueillir (jugements, critiques, compromis, arrangements, etc.) se rapporte souvent à des affaires complexes étalées dans le temps et engageant un grand nombre de personnes dans des situations diverses (comme on le voit particulièrement dans le travail de F. Chateauraynaud sur les litiges pour la faute professionnelle). Ils ne peuvent pas être établis en se contentant de mettre en œuvre les méthodes classiques de la sociologie ou de l'économie de l'entreprise, enquêtes statistiques ou séries d'entretiens réalisés dans des conditions homogènes. Nous avons donc eu recours, dans une première étape du travail empirique, à des techniques familières à l'ethnologue qui supposent la présence d'observateurs sur le terrain pour des périodes de longue durée et un acquiescement de tous ceux dont il faut gagner la confiance pour obtenir d'eux qu'ils nous livrent les interprétations des situations dans lesquelles ils agissent (l'opposition entre ces deux ensembles de méthodes est

présentée ici par A. Desrosières). C'est ainsi que N. Dodier a partagé l'activité des inspecteurs du travail en les accompagnant dans leurs missions, que C. Lafaye s'est intégrée dans les différents services de la municipalité étudiée et dans les activités quotidiennes des agents municipaux.

Cependant, les exigences de collecte de matériaux empiriques visant à assurer la possibilité d'une comparaison rigoureuse, supposent la mise au point d'instruments de codage qui, du fait de la différence entre notre société et les sociétés sur lesquelles porte l'anthropologie, ne peuvent empruntés à l'ethnographie traditionnelle. Dans les papiers présentés ici (notamment de L. Thévenot et A. Wissler), on trouvera de premières élaborations de tels outils qui permettent une reproduction opératoire sur des terrains très variés et qui, à terme, ouvrent la possibilité d'un traitement systématique ou quantitatif.

La présence prolongée d'observateurs dans des entreprises ou des organisations exigeait, pour être souhaitée par ceux qui nous accueillaient, que l'on puisse trouver les moyens de les intéresser davantage à nos travaux que par la seule restitution d'un rapport scientifique final. Nous avons donc monté des opérations de valorisation de la recherche, en collaboration avec les organisations étudiées, afin d'apporter aux membres de l'entreprise des réflexions ou des données pouvant être réutilisées dans la pratique, et cela aux différentes étapes de nos travaux. Cette coopération, qui justifiait l'aide apportée par l'entreprise (souvent sous la forme d'une allocation pour un jeune chercheur), a pris des formes diverses, parmi lesquelles on peut mentionner la participation à la formation, la mise au point d'instruments de diagnostic et la proposition d'innovations organisationnelles ; cette collaboration a été favorisée par des rencontres régulières permettant de confronter l'apport des chercheurs et l'expérience des responsables de terrain.

Les travaux réunis dans ce volume sont issus de recherches réalisées dans le cadre des différentes institutions, Centre d'études de l'emploi, Groupe de Sociologie Politique et morale (EHESS-CNRS), Institut national de la recherche pédagogique, INSEE, Centre de recherches « Sciences sociales, médecine et maladie » (EHESS-CNRS-INSERM). Ils ont été discutés dans le cadre de séminaires de l'EHESS et coordonnés au sein du programme PROTEE. La plupart d'entre eux ont fait l'objet de communications présentées, sous une forme moins développée, au colloque « Logiques d'entreprise et formes de légitimité », qui s'est tenu à Paris à l'Institut d'études politiques les 20-22 janvier 1988 et qui était organisé par l'Association française de science politique et par l'association PROTEE, avec la participation du CEE, du CNRS et du ministère des affaires étrangères. Que tous ceux qui ont rendu possible la publication de ce volume trouvent ici nos remerciements.

